

Du 08 au 11 mai 2020
Carnet de voyage à Rome et Tivoli (Italie).

Un stage de 4 jours sur place, nous permettra de découvrir du bout de nos pinceaux **Rome**, cette ville mythique qui nous fait tant rêver...

Pour une flânerie irréaliste au cœur de la Rome antique, pour **son Colisée**, plus bel amphithéâtre du monde romain, pour une promenade inoubliable au coucher de soleil sur **le Palatin**, pour ses places, ses fontaines, ses palais, **pour sa Dolce Vita**, ce stage est un rêve de carnetiste!

Une escapade à **Tivoli** nous permettra de voir **la villa d'Este ou celle d'Adrien** et de fabuleux **jardins**.

Possibilité de loger dans une institution religieuse

Technique(s) : Composition , croquis rapides, mises en couleurs et charte graphique.

Techniques mixtes - Gouache - Aquarelle - Dessin crayon et encre.

Tarif : 280 euros le stage de 4 jours pour l'enseignement pédagogique et l'accompagnement uniquement.

5 stagiaires minimum. 10 maxi.

Non compris : Vols, déplacements sur place, entrées des sites, repas, hébergement et matériel

Publics : Adultes / Débutant Initié Confirmé



FICHE D'INSCRIPTION

Stage « Carnet de Voyage à »

Duau.....2020

À retourner à l'adresse suivante:
LES CARNETS MIGRATEURS
1 rue des eucalyptus
13960 SAUSSET les PINS

Pour valider votre inscription, veuillez retourner votre fiche d'inscription dûment complétée et accompagnée des **trois chèques** bancaires pour l'intégralité du paiement de la prestation pédagogique et votre adhésion, ainsi que les conditions générales de vente signées.
Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception du dossier complet.

PARTICIPANT :

Mme, Mr :
Date de naissance :à :
Adresse.....
CP.....Ville :
Téléphone :Téléphone en cas d'urgence :
Adresse E.mail :

PRIX du STAGE de jours :.....€.

Voir tarif sur la fiche détaillée du stage. (Prix de la prestation pédagogique uniquement)

Je règle par chèques bancaires :

- **Un chèque d'acompte** de 40% du prix du stage, soit : €, qui sera mis à l'encaissement à l'inscription, dès confirmation du stage (après inscription de 6 personnes minimum).
- **Un chèque du solde** de : €, qui sera mis à l'encaissement 3 semaines avant le premier jour de stage . (Possibilité de solder le stage en espèces)
- **Un chèque de 20€ pour l'adhésion obligatoire** à l'association.

Possibilité de régler par virement bancaire sur demande.

CONDITIONS DE RÉSERVATION :

Comme écrit ci-dessus, pour valider votre inscription, vous devez vous acquitter des trois chèques bancaires, et y joindre les conditions de vente signées.

Je soussigné(e) (Nom Prénom)....., participant au stage de « carnet de voyage » cité ci-dessus, déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des informations communiquées par l'Association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue et accepte les conditions générales de vente jointes.

*Autorisez vous l'association à exploiter votre image et/ou celles de vos réalisations, pour la promotion des stages ? OUI / NON

*Comment avez vous eu connaissance de ce stage ?.....

Date

Signature du stagiaire, précédée de la mention « lu et approuvé ».

Association : les carnets migrants de la côte bleue.

Conditions générales de vente : STAGES CARNET DE VOYAGE.

Stages Croquis in situ / Carnet de voyage , aquarelle dessin et techniques mixtes, dispensés par l'Atelier des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue et Sylvie Ballester.

Article 1

- L'association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue s'engage à fournir une prestation pédagogique d'enseignement encadrée par Sylvie Ballester enseignante qualifiée, selon le programme et la durée figurant dans le descriptif du stage.
- L'association ne peut être tenue pour responsable des désagréments ou imprévus de toutes natures que ce soit, indépendantes de sa volonté qui pourraient modifier, retarder ou annuler le programme ou la durée du stage.

Article 2 : CONDITION D'INSCRIPTION

- L'inscription au stage sera validée à réception du paiement de la totalité du ou des stages. Les encaissements se feront aux dates indiquées lors de l'inscription.
- Le participant devra également s'acquitter de son adhésion annuelle de 20€ au nom de l'association.

Article 3

- Si le stage nécessite des prestations de transports, d'hébergement ou de toute autre nature que ce soit, celles-ci devront être souscrites par le client et seront placées sous sa seule responsabilité.
- Si le client souscrit à des prestations annexes avant la confirmation du stage, et en cas d'annulation de celui-ci par l'association, pour quelque raison que ce soit, le client ne saurait exiger de l'association des carnets Migrateurs de la Côte Bleue un quelconque dédommagement pour les frais déjà engagés.

Article 4 : ANNULATION

- Si l'annulation est faite par le client à 30 jours ou plus de la date de commencement du stage, celui-ci perdra le montant du premier chèque d'acompte.
- Si l'annulation par le client a lieu à moins de 30 jours de la date de commencement du stage, celui-ci perdra l'intégralité du montant du ou des stages.
- Si annulation par l'Atelier des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue, celui-ci remboursera au client, l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique uniquement.
- En cas d'annulation du stage, suite à un empêchement majeur de quelque nature que ce soit, dûment avéré et concernant l'intervenant ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), le client ne pourra invoquer cette annulation comme cause de résiliation sans frais, de ses prestations parallèlement acquises (vols, hébergement..). Les prestataires concernés appliqueront alors, leurs propres conditions d'annulation*.
(*Sauf assurance spécifique, les frais d'annulation resteront à la charge du client)
- Aucune annulation ne donne droit à un quelconque dédommagement de la part de l'Association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue.

Je soussigné(e).....certifie avoir lu et approuvé ce règlement.

Date :

Signature du participant :

Les Carnets migrants de la Côte Bleue

1 rue des eucalyptus
13960 Sausset les Pins

lescarnetsmigrateurs@gmail.com

Sylvie Ballester : 06 70 30 69 74